

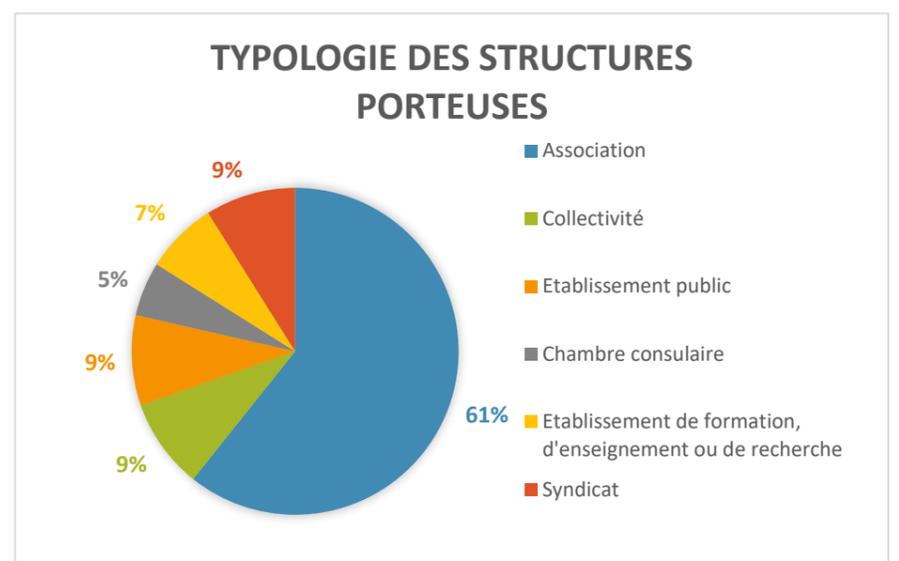
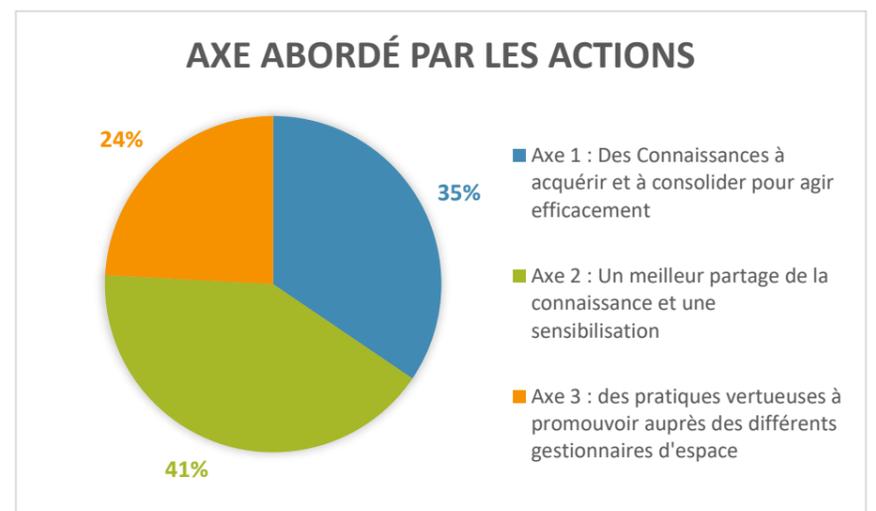
Synthèse de l'inventaire des actions sur les pollinisateurs en Nouvelle Aquitaine

Analyse globale

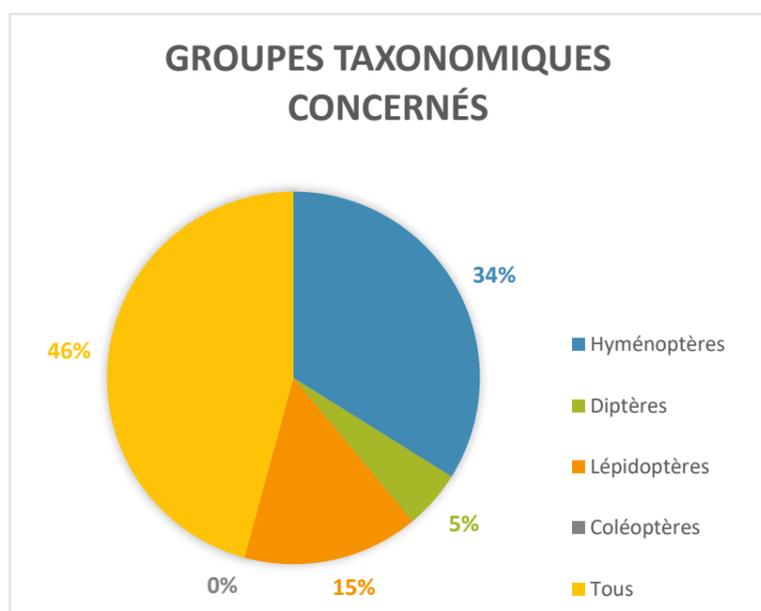
On note une répartition des actions du territoire relativement équitable dans les 3 axes du Plan National d'Action.

Néanmoins les actions de l'axe 2 « Un meilleur partage de la connaissance et une sensibilisation » est majoritaire. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces chiffres :

- La majorité des actions sont portées par des associations qui n'ont pas forcément les moyens humains, économiques et techniques pour mettre en place des actions de gestion ou de connaissance.
- Un certain nombre de ces associations ont pour objet l'éducation à l'environnement il est donc cohérent que les actions aillent dans ce sens.
- La relative nouveauté et la technicité de ce sujet le rendent potentiellement difficile à prendre en main en dehors de la sensibilisation.



Groupes taxonomiques concernés

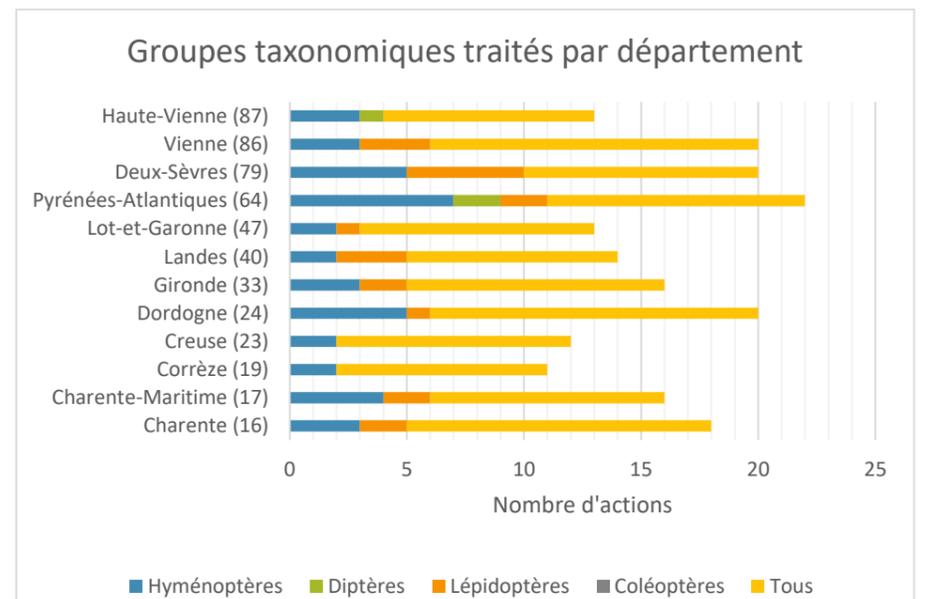


On observe ici une absence d'actions sur les coléoptères cela peut s'expliquer par :

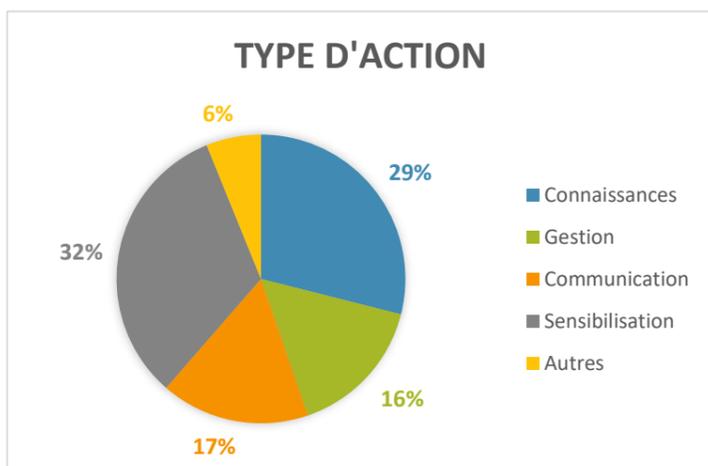
- Leur rôle plus modéré dans le processus de pollinisation.
- La bonne connaissance de ce groupe sur le territoire (voir graphique ci-dessous de la synthèse des données existantes sur le territoire sur la base des travaux réalisés par la SEL dans le cadre d'inventaires et de la mission menée par la structure en 2017 pour la DREAL).

	Coléoptères	Hyménoptères	Lépidoptères	Diptères (syrphes)
Charente	106	5	114	0
Corrèze	141	81	122	21
Creuse	130	4	122	4
Dordogne	Information non communiquée	183	120	209
Vienne	103	17	114	0
Haute-Vienne	133	124	122	153

Beaucoup d'actions sont quant à elles axées sur les hyménoptères, majoritairement sur les abeilles domestiques (9 actions sur l'abeille domestique, 5 sur les abeilles sauvages et 7 sur les abeilles de manière générale).



Typologie des actions menées



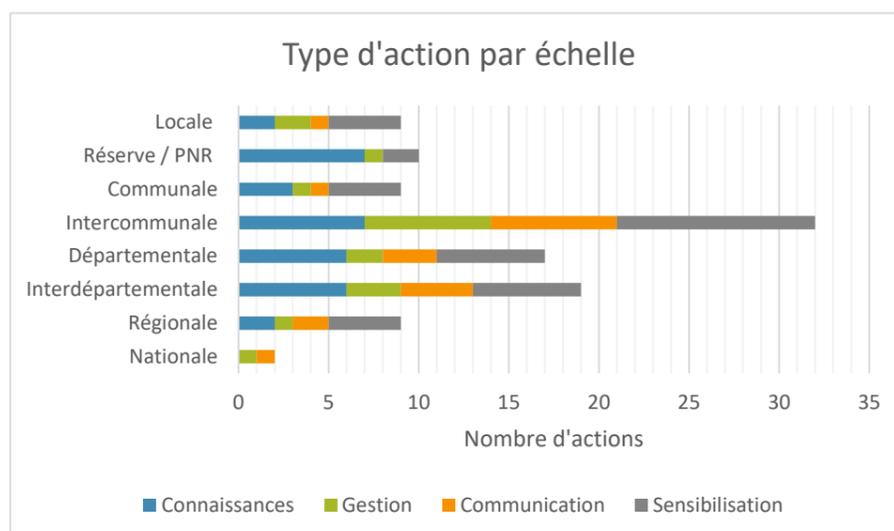
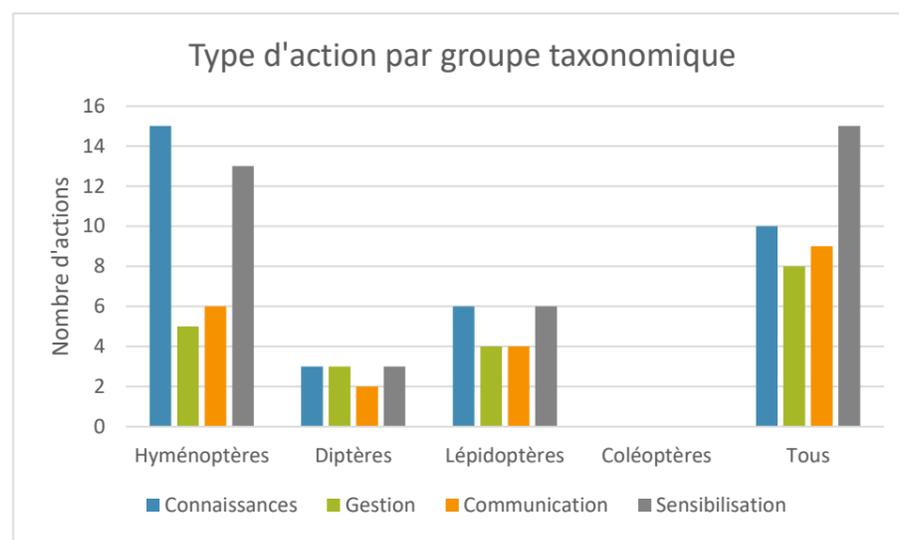
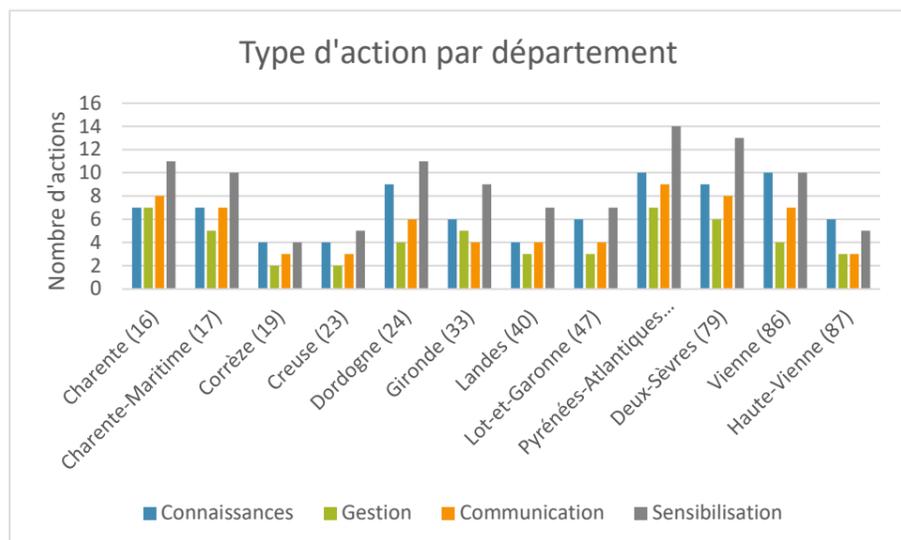
Près de la moitié des actions sont des actions de sensibilisation ou de communication autour des enjeux et problématiques des pollinisateurs.

Les actions de connaissances sont également nombreuses mais ces chiffres à nuancer, 15 des 34 actions de connaissances sont sur les hyménoptères uniquement dont 7 uniquement sur une espèce : l'abeille domestique. Il en résulte des données

insuffisantes dans ce groupe. Ainsi, pour la Creuse ne sont répertoriées que 4 espèces d'hyménoptères pollinisateurs dont l'abeille domestique.

On relève peu d'actions de gestion les hypothèses suivantes peuvent potentiellement expliquer ce phénomène :

- Manque d'expérience des structures locales mais également nationales sur ces thématiques (relativement nouvelles).
- Peu de retours d'expérience d'actions de gestion.
- Des actions qui demandent beaucoup de temps et de moyens, difficiles à mettre en place pour des associations (qui sont les porteurs de projets majoritaires).



Echelle des projets

Cet inventaire a permis de mettre en avant, à première vue, une répartition correcte des actions sur le territoire néo-aquitain. Pourtant, **il est nécessaire de nuancer** ces chiffres vis-à-vis de l'échelle des actions.

En effet on observe que parmi ces projets, 1 est d'envergure nationale, 5 sont régionaux et de nombreux projets interdépartementaux.

Ces projets sont en général peu adaptés pour répondre précisément aux besoins des territoires variés de Nouvelle-Aquitaine car traitant de sujets plutôt généralistes (mesures de gestions et d'entretien des bords de route par exemple).

Concernant uniquement les projets dont l'échelle ne dépasse pas celle du département, il apparaît que **la majorité des départements ne compte pas plus de 3 actions** sur leur territoire, ce qui est plutôt faible au vue des besoins de connaissances de ces mêmes départements mais également au regard des besoins d'actions de gestion et de sensibilisation.

